

## BUREAU SYMBORD - COMITE DE PILOTAGE CDRA REUNION DU 12 NOVEMBRE 2012 – LEYRIEU

### RELEVÉ DE CONCLUSIONS

#### Présents :

NOM Prénom	Organisme
BUHAGIAR Jean Claude	CC Pays des Couleurs
CHEVROT Gilbert	Commune de Chavanoz
GIROUD Christian	CC Pays des Couleurs
LOUNES Belkacem	Rapporteur – Conseiller Régional
MENUET Serge	Président Symbord
MOYNE BRESSAND Alain	Chef de projet CDRA
N'KAOUA Pascal	Président CLD Boucle du Rhône
RABILLOUD Andrée	Conseillère régionale
RIVAL Christian	Conseiller général canton de Morestel-CC Pays des Couleurs
TESTE Pierre	CC Isle Crémieu

#### Invités :

BEHAL Thomas	Animateur PSADER Chambre d'agriculture de l'Isère
BRENIER Jean Yves	Maire de Leyrieu
CLEUX Vincent	Animateur CDRA - Symbord
DELORME Claire	Animatrice Symbord
GAUTRONNEAU Yvan	Membres CARDON et CLD
VOLLE Hermine	Développeur territorial Région Rhône Alpes

#### Excusés :

MM. BONNARD, DESCAMPS, GIMEL, MOLINA, TUDURI.

#### Ordre du jour :

- 1- Présentation de la charte Bien vivre ensemble (action 17-4)
- 2- Méthodologie et calendrier futur CDDRA
- 3- Dossiers à engager

Questions diverses

## ① Présentation de la charte Bien vivre Ensemble (action 17-4)

Yvan GAUTRONNEAU, membre du comité de territoire CARDON et du CLD, accompagné de Thomas BEHAL, conseiller territorial à la chambre d'agriculture de l'Isère présentent le projet de charte.

- Quoi ?

Une charte de « bon voisinage », d'engagements partagés par les habitants, les élus et les agriculteurs du territoire de BRD dans le respect mutuel.

- Qui ?

Construite et portée (pour le moment) par le Comité de territoire CARDON (Comité Agricole et Rural pour DONner vie à nos projets) et le CLD (Conseil Local de Développement), à l'intention des anciens et nouveaux arrivants du territoire avec une entrée « jeunes enfants » (primaires, conseils municipaux d'enfants).

- Pourquoi ?

Sous l'influence de pôles urbains (Lyon, Grenoble et Chambéry) le territoire BRD voit arriver de nouveaux habitants « rurbains ». La Charte, au delà d'un document d'accueil, vise à présenter des engagements mutuels pour mieux se connaître, mieux vivre ensemble, en bonne harmonie et durablement.

- Le « projet » Charte aujourd'hui

- Une entrée « scolaire » a été définie pour toucher le plus grand nombre ; les enfants sont les ambassadeurs des bonnes pratiques auprès de leurs parents et sont les citoyens de demain.
- A ce stade CARDON est fier de présenter le fruit de son travail mais la réussite de la Charte passe par un portage partagé et large notamment via les élus du territoire BRD (avec le SYMBORD (Syndicat Mixte de la BRD) mais aussi SCOT, CLD). Elle peut par exemple s'intégrer dans les outils de communication déjà existants.
- 2 formes complémentaires ont été arrêtées : une première dite dépliant (pour le moment A4 3 volets) et une seconde, la véritable Charte, dite poster (double A3). 2 studios graphiques vont faire des propositions pour appuyer le groupe.
- CARDON a la maîtrise d'ouvrage et financera la finalisation/édition des documents grâce au soutien de la Région Rhône Alpes (PSADER avec le SYMBORD) et la CDA38 (subvention annuelle) après validation auprès des élus (février/mars 2013).
  - Les suites...
- Choix définitif du studio graphique sur propositions décembre 2012
- Présentation officielle aux élus du territoire en février/mars 2013

Belkacem LOUNES suggère d'organiser un événement de présentation du projet qui pourra constituer un engagement symbolique dans le projet.

## ② Méthodologie et calendrier du futur CDDRA

Christian GIROUD présente un bilan quantitatif et qualitatif du CDRA de 2008 à 2012.

- **189 dossiers** présentés en 3 ans (10 400 € de subvention Région en moyenne)
- **1 962 000 euros** de **subventions** régionales **engagées** (soit 42% de 4,7 M €)
- **Reste 2 700 000 euros** à engager
- **Des maîtres d'ouvrages nombreux** : Symbord / 2 Communauté de communes / 33 communes / CCI / Ch. Agriculture / Associations (Patrimoine, Culture, Insertion, Agriculture...), SARL
- 40% Investissement **60% Fonctionnement** (et pré-études)
- **56% Actions transversales** 16% Actions intercommunales 29 % Actions locales

Les principales actions engagées :

Actions CDRA	Maitres d'ouvrages	Subventions régionales engagées
Développements des 5 pôles urbains	Communes	200 000
Etudes communales qualité urbaine	Communes	40 000
Restauration du patrimoine	Communes	200 000
Habitat (Etude PLU, OPAH, études opérationnelles)	Symbord / EPCI	100 000
Mise en place de l'agence de mobilité	Symbord	50 000
Energie – convention AGEDEN – Equipements exemplaires	Symbord / Communes	120 000
Requalification des Zones d'activités	EPCI	100 000
Poste Création d'entreprises Nord Isère Initiative	Symbord	130 000
Poste Animation UC – ACABRED	CCI / ACABRED	100 000
Hébergements touristiques Aménagements sites touristiques	Communes	140 000
Animation sites patrimoniaux	Communes/Associations	40 000
Soutien aux manifestations culturelles	Associations/Communes/ EPCI	100 000
Actions Agriculture / Forêt	Chambre d'agriculture / Forestiers / Agriculteurs	160 000
Postes SYMBORD x4 (SCOT/CDRA)	Symbord	430 000

### Principaux éléments de bilan

Le contrat initial (charte et fiches actions) est issu des **orientations du SCoT**. Celles-ci ont été déclinées dans les **objectifs du CDRA**.

Le projet de contrat a été élaboré avant les **élections municipales** de 2008 et a eu des **difficultés d'appropriation** par les nouvelles équipes municipales et communautaires.

Le **nombre d'actions** (48) du contrat était **trop important** entraînant une dissolution des moyens sur une multitude de thématiques et un manque de lisibilité de la procédure.

De nombreux **schémas directeurs** ont dû être élaborés pour définir les priorités du territoire sur les thèmes suivants : Pôles urbains, Déplacement doux, Petite Enfance, Patrimoine, Mobilité. Ils ont pris du temps et de l'énergie et ont parfois eu du mal à se décliner concrètement sur le terrain.

Les **plafonds** (300 000 euros) et les montants de **taux** (20%) ont été **sous évalués** et ne permettent pas d'inciter à la mise en place de projets structurants.

**Axe 1 - Aménagement du territoire** : Cet axe **prioritaire** dans la charte s'est bien engagé. Il est confirmé et amplifié dans l'avenant.

**Axe 2 - Développement économique** : Le premier CDRA 2001-2006, était tourné vers le développement d'activité économique. L'actuel contrat était plus léger sur le sujet et touchait aux différentes facettes locales : tourisme, commerce, implantation d'entreprises, agriculture de proximité.

**Axe 3 – Services à la personne/Culture** : La thématique n'a pas pu être engagée comme prévu : des projets structurants prévus ont été abandonnés (centre social aux Avenières, médiathèque à Morestel). La thématique Enfance a été exclue du contrat. Seul le volet animation culturelle a eu le succès escompté.

Il relate la présentation de l'avenant à la Région Rhône Alpes le 26 septembre 2012 et le **courrier du VP Région Hervé SAULIGNAC** qui a suivi. Voici les grandes idées exprimées dans le courrier :

Le projet d'avenant CDRA est dans l'esprit de la délibération mars 2012, néanmoins quelques remarques sont formulées :

- Plus d'investissement des élus dans le volet PSADER. Une nouvelle gouvernance à prévoir
- La thématique Services est à intégrer dans sa globalité
- Malgré l'affirmation du lien SCOT/CDRA, le financement du nouveau poste « Urbanisme opérationnel » ne peut être contractualisé.
- Les modalités de financement des pistes cyclables sont assouplies et précisées
- Le contrat est prorogé d'une année (jusque fin 2014). Cette année devra permettre de préparer la future contractualisation (CDDRA 2015-2021)
- Une note méthodologique pour la mise en œuvre du futur CDDRA doit être produite et transmise à la Région
- L'appui d'un prestataire extérieur dans l'élaboration du futur CDDRA est souhaitée.

Sans engager les futures équipes municipales (dito Révision du SCOT), le comité de pilotage valide les **éléments méthodologiques** suivants (cf. note en PJ) :

La démarche d'élaboration du futur CDDRA se déroulera en 5 phases de la manière suivante

1- **Evaluation/Bilan** du CDRA actuel

2- **Candidature** : identification du territoire concerné - gouvernance

3- **Diagnostic** : actualisation du diagnostic 2007 au regard de l'évolution socio-économique du territoire

4- **Charte/Enjeux** : définition des enjeux prioritaires s'appuyant sur la charte validée en 2007, relecture au regard de l'approche développement durable/climatique

5- **Plan d'actions**

Ce plan d'actions s'appuiera sur une stratégie territoriale resserrée privilégiant les projets ayant un effet de structuration fort.

Une attention particulière est donnée à la **gouvernance** et à l'**approche Développement durable et climatique** du futur contrat.

Alain MOYNE BRESSAND est un fervent défenseur d'une nouvelle contractualisation avec la Région.

Belkacem LOUNES est convaincu de l'intérêt de travailler sur le sujet du développement durable et sur le caractère rural et agricole de notre territoire. Il rappelle qu'à l'instar des élections municipales, les élections des conseillers régionaux pourraient interférer sur l'élaboration du prochain projet.

### ③ Engagement des crédits :

15 dossiers d'engagement de crédit sont présentés et discutés - objectif, contenu, coût, acteurs.

1-7 Etude urbaine entrée Ouest – <b>Commune de Morestel</b>	15 000
2-4 Etude accompagnement des projets de valorisation patrimoniale - <b>SYMBORD</b>	12 500
2-4 Restauration ponts – <b>Commune de Charette</b>	1 205
6-1 Animations expérimentales – Achats de vélos - <b>Agence de mobilité Nord Isère</b>	9 350
7-2 Organisation d'un forum Développement durable – Film – <b>CC Pays des Couleurs</b>	18 000
8-4 Enquête ménage consommation/déplacement – <b>SYMBORD</b>	7 500
12-1 Rapprochement Ecoles-Entreprises 2012-2013 - <b>SYMBORD</b>	3 532
13-1 Aménagement aire de service camping-car – <b>Commune de La Balme les Grottes</b>	2 226
17-4 Edition et diffusion de la charte – <b>Comité de territoire CARDON</b>	4 000

#### Postes 2013 :

- 2-2 Animation volet Urbanisme - <b>SYMBORD</b>	32 500
- 7-1 Animation CDRA- <b>SYMBORD</b>	50 000
- 7-1 Animation CLD- <b>SYMBORD</b>	24 705
- 10-1 Animation Création d'entreprise- <b>Nord Isère Initiative</b>	41 500
- 11-1 Animation Unions commerciales - <b>CCI</b>	29 207
- 14-1 Animation volet Tourisme- <b>SYMBORD</b>	15 000

Ces 15 dossiers obtiennent un avis favorable.

### Délibération Rapprochement Ecoles/Entreprises 2012-2013

#### Contenu de cette action :

⇒ Action partenariale par le jumelage de classes et d'entreprises pendant toute l'année scolaire (travail sur les savoir-faire et les savoir-être en milieu professionnel) : interventions d'entreprises dans les classes, visites d'entreprises (présentation des différents métiers), simulation d'entretiens d'embauche, CV et lettres de motivation.

⇒ Rencontre « Confluence » : chaque projet réalisé au cours de l'année scolaire sera mis en valeur à l'occasion de la manifestation « Confluence » qui aura lieu mi-mai 2013. Présentation par chaque classe ayant participé à l'action d'un métier « original ».

Le projet, estimé à 8 830 euros cette année, est subventionné par le Conseil Régional (40%), le Conseil Général de l'Isère (20%) et le SYMBORD (40%).

Après délibération, le bureau décide :

- d'approuver la mise en œuvre de l'action rapprochement écoles-entreprises pour l'année 2013
- de valider la demande de subvention pour la mise en œuvre de l'action rapprochement écoles/entreprises
- d'autoriser le Président à solliciter les subventions correspondantes (Conseil Régional 40% - Conseil Général de l'Isère 20%) et à signer tous les documents nécessaires

## Délibération Etude accompagnement des projets de valorisation du patrimoine

### Contenu de cette action :

Le Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné est maître d'ouvrage des projets de valorisation du patrimoine. Il souhaite aujourd'hui faire appel à un prestataire extérieur pour l'accompagner dans les projets de valorisation du patrimoine sur l'ensemble du territoire, c'est-à-dire 42 communes. Le travail d'étude devra aboutir à la définition, au chiffrage de chaque projet et à la création d'outils de valorisation du petit patrimoine (conception de routes et sentiers thématiques, tables d'orientations, évènements, édition...).

L'étude accompagnement des projets de valorisation du patrimoine estimé à 25 000 euros est subventionnée par le Conseil Régional (50%) et le Conseil Général de l'Isère (25%).

### Après délibération, le bureau décide :

- d'approuver le lancement d'une étude d'accompagnement des projets de valorisation du patrimoine
- de valider la demande de subvention pour l'étude accompagnement des projets de valorisation du patrimoine
- d'autoriser le Président à solliciter les subventions correspondantes (Conseil Régional 50% - Conseil Général de l'Isère 25%) et à signer tous les documents nécessaires

## Délibération Enquête ménage Nord Isère

### Contenu de cette action :

Le Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné (SYMBORD) souhaite mieux connaître les pratiques de consommation des ménages de son territoire.

Pour se faire, le Président propose la réalisation d'une enquête sur ces pratiques afin d'obtenir des informations nécessaires :

- Pour le territoire (à l'échelle du SYMBORD) dans le cadre de la révision du SCoT et de la réalisation concomitante d'un Document d'Aménagement Commercial (DAC)
- Pour les collectivités engagées dans des réflexions pour leur appareil commercial (FISAC...).

Aussi, le Président propose de réaliser cette enquête dans le cadre d'un groupement de commande entre le Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Nord-Isère, les Syndicats Mixtes des SCoT des Rives du Rhône et du Nord-Isère.

Le Président demande au Bureau de créer un groupement de commande dans les conditions de l'article 8 du Code des Marchés publics et de l'autoriser à signer la convention constitutive précisant les termes de cet accord.

La CCI Nord-Isère en tant que maître d'ouvrage unique de la consultation sera coordinatrice du groupement.

### Après délibération, le bureau décide :

- de constituer un groupement de commandes entre le Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Nord-Isère, les Syndicats Mixtes des SCoT des Rives du Rhône et du Nord-Isère pour désigner le prestataire qui réalisera une enquête sur les pratiques de consommation des ménages. La Chambre de Commerce et d'Industrie du Nord-Isère est désignée coordonnateur de ce groupement et son pouvoir adjudicateur est pouvoir adjudicateur du groupement.
- d'autoriser le Président à signer une convention définissant les conditions techniques et financières du fonctionnement de ce groupement de commandes.
- d'autoriser le Président à entreprendre toute formalité, à accomplir toute démarche, à signer tout document administratif ou comptable s'y rapportant.
- d'autoriser le Président à solliciter les subventions correspondantes auprès du Conseil Régional (taux de 50%)

## Questions diverses

- **Date** du prochain comité de pilotage : lundi 4 février 2013 aux Avenières.